



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Monique BAYARD
	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Observatoire de la Cohésion Sociale - Création de l'Observatoire de la Petite Enfance à l'échelle métropolitaine - Demande de subvention

Afin de renforcer ses capacités d'analyse et d'aide à la décision, la Ville et la Métropole de Dijon ont mis en place un Observatoire de la Cohésion Sociale, dans le cadre d'un marché public avec le cabinet d'études Le Compas. Cette instance permet la production de diagnostics territoriaux et de documents d'analyse, à destination des élus et des services, pour éclairer les politiques publiques et identifier des axes d'intervention pertinents.

L'Observatoire métropolitain de la Petite Enfance, a pour vocation de réaliser des diagnostics territoriaux à l'échelle de la métropole et de conduire des études sur l'adéquation offre existante / demandes et besoins des familles, notamment en appui au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant. Il s'agit ici de disposer d'une vision globale et précise des réalités socio-démographiques et de la couverture des besoins dans le domaine de la petite enfance.

Ces travaux permettront de mieux comprendre les dynamiques locales, d'identifier les zones de tension ou de sous-couverture, et de soutenir la planification stratégique des équipements et services. Ainsi, nous disposerons de données objectivées, actualisées et territorialisées, indispensables pour piloter efficacement les politiques d'accueil du jeune enfant, compétence qui reste exercée par les communes. Le cadre de la démarche proposée est d'être un appui à la décision pour les communes de la métropole, tout en leur laissant la pleine maîtrise de l'élaboration de leur schéma de développement.

Il est proposé à travers la démarche de diagnostic un socle commun à l'ensemble des communes de la métropole :

- La réalisation d'un portrait socio-démographique des 0/3 ans et de leurs familles
- Une analyse de la qualité de l'offre existante et des besoins de développement à travers dans un premier temps le recueil des attentes des parents et des futurs parents : analyse des demandes d'accueil et des attributions.
- Une analyse de la qualité et de la quantité de l'offre existante (à travers un inventaire des ressources du territoire et une approche via des taux de couverture) et des besoins éventuels de développement (en s'appuyant sur les axes inscrits dans le cadre des CTG des communes du territoire).

Une équipe projet sera mobilisée afin de sélectionner et d'analyser un socle d'indicateurs commun sur les 3 dimensions visées. Le Compas se chargera du traitement, de la mise en forme des indicateurs et de la rédaction du diagnostic. L'ensemble des informations collectées et traitées issues du diagnostic seront présentées à l'équipe projet avant d'être soumises à une présentation plus large. Cette présentation permettra une première restitution des analyses produites et une mise en exergue des principaux enjeux dans l'accueil des moins de 3 ans. Il permettra également une appropriation et validation par le groupe des contenus et analyses. A l'issue de ce temps, le diagnostic pourra être modifié ou complété selon les éléments actés.

Le rôle de l'observatoire à terme :

- Assurer un suivi statistique : rassembler et partager des chiffres sur la natalité, les modes d'accueil (crèches, assistantes maternelles, garde à domicile...), etc.
- Participer à l'analyse des politiques publiques en évaluant l'impact des dispositifs existants et en proposant des pistes d'amélioration.
- Mettre à disposition une aide à la décision : Les analyses produites servent aux collectivités, aux institutions et aux professionnels pour mieux adapter les services aux besoins des familles.

La finalisation du diagnostic est prévu d'ici la fin de l'année 2025 (pour la partie commune à l'ensemble de la métropole).

La mise en place de l'Observatoire de la Petite Enfance à l'échelle métropolitaine, est pleinement en cohérence avec les objectifs de la CAF dans son rôle central de soutien aux politiques locales en faveur de la petite enfance.

En effet, l'observatoire a vocation à apporter des outils concrets pour :

- Mieux connaître les besoins des familles
- Adapter et planifier l'offre d'accueil
- Favoriser la qualité et l'équité territoriale
- Soutenir la gouvernance partenariale
- Produire des données utiles à l'évaluation

C'est pourquoi, la CAF a été sollicitée afin de subventionner cet observatoire de la Petite Enfance, pour un montant total du projet mené par le Cabinet Le Compas à hauteur de 18 900 € TTC (devis joint en annexe).

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 41	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	